NUMÉRO 84. SAMEDI 20 OCTOBRE 1860.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Prix de l'abonnement:

Pour un an, la Feuille prise au bureau, fr. 6»—
» par la poste, franco, » 7»—
Pour 6 mois, prise au bureau, » 3»50
» par la poste, franco, » 3»75
On s'abonne à toute époque.

PARAISSANT
LE JEUDI ET LE SAMEDI.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, N° 5.

Prix des annonces.

Pour 1 ou 2 insertions: de 1 à 5 lignes, 50 centimes.
» » » de 6 à 8 » 75 »
» » » de 9 l. et au-dessus 10 c. p. lig.
Pour 3 insertions: de 1 à 5 lig. 75 centimes.
» » de 6 à 8 » 1 franc.
» » de 9 lig. et au-dessus 15 c. par lig.

Observations météorologiques en 1860.

NEUCHATEL.	DATES Octobre.	TEMPÉRATURE EN DEGRÉS CENTIGRADES. 9 h. du m.	Minim.	Maxi.	Baromètre en millim. réd. à 0. Midi.	Eau tombée dans les 24 h. en millim.	VENT DOMIN.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMÈT. en mètr.	Température du LAC en degrés centi.
	16	11	7,8	14	724,4	0,0	Calme.	Nuag., clair	1,710	13
	17	11,5	8	16	726,6	0,1	Vent faible.	Clair.	1,692	13
	18	11,5	9	15	726,5	0,2	Calme.	Id.	1,675	13

EXTRAIT

DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du jeudi 18 octobre 1860.

CONVOCATIONS.

1. Par arrêté du 9 octobre courant, le conseil d'état convoque les colléges électoraux du canton pour le dimanche 28 octobre 1860, aux fins d'élire quatre députés au Conseil national suisse et de procéder ensuite à l'élection des Jurés fédéraux, à teneur des lois fédérales et cantonales sur la matière.

2. Le poste de pasteur de la paroisse de Chézard et Saint-Martin étant vacant par la démission honorable du titulaire, le Conseil d'état, à teneur des prescriptions de la loi ecclésiastique, invite les pasteurs et ministres impositionnaires neuchâtelois qui seraient disposés à desservir la susdite cure, à se faire inscrire au Département des cultes, d'ici au lundi 10 novembre prochain, au plus tard, afin que les noms des candidats puissent être transmis en temps utile au colloque chargé de donner un préavis à la paroisse.

PUBLICATIONS COMMUNALES ET MUNICIPALES.

3. Le Conseil général de la Municipalité de Neuchâtel,

Vu son arrêté en date du 10 octobre courant, révoquant la convocation adressée aux électeurs par avis inséré dans les numéros 40 et 41 de la Feuille officielle et renvoyant au dimanche 11 novembre prochain les élections pour le renouvellement du Conseil général de la Municipalité, qui avaient été fixées primitivement au 21 octobre courant.

Vu un arrêté du Conseil d'état en date du 14 octobre 1860, fixant d'office ces élections au dimanche 4 novembre prochain.

Arrête :

Art. 1. Tous les électeurs domiciliés dans le ressort municipal sont convoqués en assemblée générale pour le dimanche 4 novembre prochain, à 11 heures du matin, dans le temple du bas, à l'effet de procéder au renouvellement intégral des membres du Conseil général.

Art. 2. Cette élection sera régie par les règles suivantes :

1° Tout citoyen auquel les bureaux électoraux siégeant à l'hôtel-de-ville et à Serrières, auront délivré une carte d'entrée pour l'assemblée générale, recevra en échange aux portes du temple un bulletin blanc ligné et timbré, qui aura la forme d'une enveloppe à lettre.

Ce papier servira soit de bulletin de vote aux citoyens qui voudront écrire eux-mêmes les noms des candidats de leurs choix, soit d'enveloppe pour bulletin imprimé dans le cas où les électeurs feraient usage de ce mode de votation.

Si un electeur veut modifier un bulletin imprimé en remplaçant un ou plusieurs candidats par d'autres noms, il devra rayer de sa liste les noms qu'il veut éliminer, et inscrire sur la même liste et non sur l'enveloppe les noms des remplaçants :

Le bureau annulera :

a) Toute enveloppe écrite ou tout bulletin imprimé portant moins de noms ou plus de noms qu'il n'en faut pour composer le Conseil général.

b) Toute enveloppe qui renfermerait plus d'un bulletin imprimé ou des cartes ou morceaux de papier autres qu'un bulletin imprimé.

c) Tout bulletin imprimé qui ne serait pas inclus dans une enveloppe.

2° Conformément à l'art. 28 de la loi municipale, l'assemblée déterminera en premier lieu le nombre des membres qui doivent composer le Conseil général, la durée de leurs fonctions et le mode de renouvellement.

3° La votation aura lieu par assis et levé; si le bureau déclare que la majorité est douteuse, il sera procédé immédiatement à la votation au scrutin, qui se fera au moyen de cartes délivrées avec l'enveloppe mentionnée à l'art. 1 à chaque électeur aux portes du temple.

4° Si la votation au scrutin sur l'une ou l'autre de ces questions devient nécessaire, la nomination des membres du Conseil général sera renvoyée de quinze jours.

5° Ce renvoi aura également lieu si la votation par assis et levé modifie le nombre actuel des membres du Conseil général.

Art. 3. Le Conseil général par l'organe du Président de l'assemblée générale, soumettra à cette dernière les trois propositions suivantes :

1° Le nombre des membres du Conseil général reste fixé à quarante, conformément à l'art. 14 du réglement général de la Municipalité.

2° La durée de leurs fonctions sera de 4 ans.

3° Le renouvellement du Conseil aura lieu à l'expiration de son mandat et d'une manière intégrale.

Art. 4. Le présent arrêté rendu conformément à l'art 12 du réglement général de la Municipalité sera inséré dans les trois prochains numéros de la Feuille officielle et affiché.

Art. 5. Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté, et de pourvoir à toutes les mesures nécessitées par l'opération électorale.

Ainsi délibéré et adopté en séance publique, à l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, le 16 octobre 1860.

Au nom du Conseil général,
le président, Philippin, avocat,
le secrétaire, Erg. Borel, avocat,

Fin de l'extrait de la feuille officielle.

IMMEUBLES A VENDRE

4. Le Conseil administratif de la Commune de Neuchâtel, agissant ensuite d'une décision du Conseil-Général de la dite Commune en date du 16 octobre courant, exposera en vente publique, le samedi 24 novembre prochain, à 3 heures après midi, à l'hôtel-de-ville, salle du Conseil administratif, savoir :

L'hôtel du Faucon situé au centre de la ville de Neuchâtel, sur la rue principale des Hôpitaux, occupant une superficie de 8040 pieds carrés environ, ayant une façade de 64 pieds sur la dite rue, trois étages sur le rez-de-chaussée, comprenant une quarantaine de chambres avec cour et fontaine, magasins, caves, écuries, remises et autres dépendances. Pour visiter cet hôtel, l'un des principaux et des mieux achalandés de la ville, et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser à Ch. Favarger, notaire, à Neuchâtel, dépositaire de la minute.

5. **On offre à vendre**, à Coffrane (Val-de-Ruz), une propriété consistant en une maison d'habitation, ayant deux logements avec un atelier, grange et écurie; plus un beau verger peuplé d'arbres fruitiers, et un grand jardin. Elle est située dans la plus belle exposition de la localité. S'adresser au bureau de cette feuille.

6. Les hoirs du citoyen Pierre-A. Borel feront exposer en vente par voie de minute et d'enchères publiques, et cela le 10 novembre, dès les 4 heures après midi, à l'hôtel de commune à Colombier, une vigne située au revers des Champs-de-la-Cour, contenant 7 ouvriers, 11 pieds, 4 minutes, limitée en vent par le chemin de la Saunerie, en bise par Henri Sacc, en joran par le greffier Girard, d'uberre par des vignes et vergers moîteressiers. Cette vente aura lieu aux conditions qui seront annoncées.

ATTENTION!

7. Les hoirs de feu P.-A. Borel, à Cortaillod, exposeront en vente à la minute, le lundi 5 novembre prochain, à 3 heures du soir, chez M. H. Henry, notaire, au dit lieu, où la minute est déposée :

1° Une maison à un étage, jouissant de la vue la plus belle et la plus étendue sur le lac et les Alpes, ayant 6 chambres et 2 à serrer, 2 caves, cuisine avec four et potager, une petite écurie attenante, un jardin potager avec quelques arbres, un petit jardin d'agrément garni de bons espaliers, arbres nains et pruniers, plus en commun avec la maison voisine et attenant, un puits d'excellente eau de source et une lavanderie. Cette maison offre tous les agréments d'une petite campagne.

2° Une autre maison dont les dépendances joûtent celles de la précédente, à 3 étages, du rapport d'environ fr. 350, sans y comprendre l'empressement du pressoir et la cave, où on peut loger 12 bosses de vin; elle a aussi un petit jardin attenant et la jouissance en commun du puits et de la lavanderie ci-dessus, et jouit au midi de la même belle vue que la précédente. Ces maisons seront d'abord exposées séparément, puis réunies, pour le cas où elles pourraient convenir au même acquéreur. En s'adressant au susdit notaire avant

le 10 octobre prochain, on pourrait offrir en outre un lot de 20 ouvriers d'excellentes vignes (dont le rapport de l'année passée est du 17 au 20 % net), de même que la cave meublée, le pressoir et l'entrain d'encavage.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Montes de chevaux.

8. Lundi 22 octobre courant, dès les 10 heures du matin, M. Frédéric Ducommun, aubergiste à l'hôtel du Cerf, aux Ponts, exposera en mises publiques devant son hôtel, quinze bons chevaux de course et de trait. Les amateurs ne doivent pas manquer cette occasion pour se pourvoir avantageusement.

9. Ensuite de permission obtenue de M. le juge de paix du Val-de-Ruz, le citoyen Camille Borel, demeurant à Bussy, près Valangin, exposera en montes franches et publiques en son domicile, le mercredi 24 octobre 1860, dès les 9 heures du matin, le bétail, entrain de labourage, etc., dont suit le détail: un cheval race Schwitz à deux mains, de 7 à 8 ans, un dit race de la montagne (jument), de 4 ans, cinq vaches, don 2 grasses et 3 vêlant, une au mois de décembre, une au mois de février et l'autre ou mois de mai; une genisse de 15 mois, un veau de 9 mois, un dit de 8 mois; plusieurs chars à échelles et brecettes, 3 harnais de travail, un dit à l'anglaise, un joug, deux charrues belges, une charrue américaine tourne-soc-oreille, une glisse, un semoir, rayonneur, houe-à-cheval, buttoir, des fonds et épondes pour chars, pioches, crocs, pelles, haches, chaînes, liens en fer, faulx, rouleau, brouettes, et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé. Ces montes auront lieu sous de très-favorables conditions et commenceront à 9 heures précises du matin. *Le greffe de paix.*

A VENDRE.

10. Pauline Montandon, rue des Moulins, 18, vient de recevoir ses marchandises d'hiver, telles que: flanelles, tartans, mérinos et autres articles nouveautés. Un grand assortiment de corsets, mouchoirs de poche en fil et en coton, cravates soie noire et couleurs, un joli choix de rubans, laines à tricoter, etc. Tous ces articles seront cédés au plus juste prix, ce qui recommandera, elle l'espère, son magasin à la bienveillance du public.

La même offre un piano bien conservé, à 5 octaves, pour le prix de 50 francs.

Habillements pour hommes et enfants,

confectionnés et sur mesure.

11. Moïse Blum, Grand'rue, n° 6, prévient le public et particulièrement ses pratiques, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de confections pour hommes et enfants. Articles nouveauté des premières fabriques de France et d'Allemagne, à un prix très-modique.

Aperçu: Habillements complets très-chauds depuis 18 fr. — Raglans et burnous depuis 10 fr. — Assortiment robes de chambre, caoutchouc, flanelle de santé, tricotages, chemises, cols et cravates. — Confections pour dames et fillettes.

12. Mlle Junod, rue du Seyon, vient de recevoir un joli choix d'articles **pour la saison;** tels que: pélerines, capots, manches, guêtres et mantelets pour enfants, des laines à tricoter et à broder, ainsi qu'un choix très-varié de **foulards, cache-nez, cachemires** et **cravates** p^r messieurs. **Chatelaines, fichus** et **résilles** nouveautés. Elle est toujours bien assortie dans la ganterie de tout genre, et continue comme précédemment le dépôt des boîtes de **jus de réglisse** des frères Burkel, de Genève.

13. Victor Chaillet, fermier, à Pierrabot-dessus, offre à vendre deux cents pots vin de fruits (cidre) avec le tonneau, et cent bouteilles vides.

14. A vendre, à un prix modéré, un bon pianino. S'adr. chez Mmes Lanson, rue de l'Hôpital.

15. Louis Beller, fabricant de cols, rue du Concert, n° 6, mettra en perce **une pièce de rhum** à la fin de la semaine prochaine; les personnes qui en désireraient par pot, sont priées de s'adresser à lui; il se charge de la mise en bouteille.

AVIS AUX AMATEURS.

16. Au magasin Suchard, grand assortiment de thé, thé caravanne, rhum Jamaïque.

17. Chez J.-A. Ammann, ruelle Fleury, en ville, à bas prix, toutes sortes d'outils et ustensiles pour agriculteurs, laboureurs, jardiniers et vignerons; des sabots et semelles de sabots; des crochets pour suspendre la viande, et nombre d'autres articles trop long à détailler; et des meules rouges. Le même achète cuivre, métal, laiton, étain, plomb et fer.

18. Chez H. Chautems, sous l'ancien hôtel de la Balance: dessins de broderies, bandes, entre-deux, cols, manches et bavettes brodés; bandes indéplissables, bonnets noirs; bonnets-lingerie pour grandes personnes, fillettes et enfants; cols montés, cols crêpe, collerettes, assortiments en couleurs, manches blanches et noires, voilettes, foulards, fichus, jupons à cordons et en piqué; piqué fin et molletoné, mousseline, nanzouk, etc.

En liquidation: quelques articles pour robes et toile de coton rousse, grande largeur et très-forte; plus, une pièce toile **fil** pour draps de lit sans couture.

MAGASIN D'ÉPICERIE

de Laurent Picco,

rue des Moulins, n° 15.

29. Articles du midi, sardines, anchois, pâtes d'Italie, savon de Marseille, moutarde de Dijon en pots et au détail, pruneaux de Palerme, dattes, figues, raisins de Malaga et de cuisine, tapioca et sagou, riz du Piémont, huile d'olive surfine, huile à salade et à quinquet, balais de Florence, vin de Malaga, vermouth de Turin et liqueurs fines; enfin tout ce qui concerne un magasin d'épicerie bien assorti en marchandises fraîches et de première qualité.

RUBANERIE, LAINERIE,

EN TOUT GENRE,

CONFECTION POUR HOMMES

ET NOUVEAUTÉS

30. Dreyfus-Nordmann, rue de Flandres, a l'honneur d'informer le public et ses pratiques en général, que par suite d'agrandissement de magasin il est à même d'avoir de grands assortiments dans tous les articles qui composent son commerce. Il est donc assuré que par le grand choix et la fraîcheur des marchandises qu'il vient de recevoir, il pourra satisfaire sa clientèle.

Aperçu de quelques articles:

Rubans taffetas unis, écossais, brochés et rubans-foulards. — Fleurs artificielles, ganterie en beau choix. — Crinoline pour l'hiver, à fr. 3. — Formes de chapeaux à la mode, la douzaine à fr. 6. — Habillements pour hommes et jeunes gens, tels que: raglans, paletots, surtouts, gilets et pantalons en drap à 5 francs. — Laines à tricoter à fr. 4 la livre et au-dessus. — Voiles et voilettes depuis fr. 1. — Une grande partie de mousseline blanche unie, brodée et brochée, depuis 30 centimes l'aune. — Corsets blancs et gris, depuis fr. 2 à 20.

31. On offre à vendre 5 actions de la **Société de construction** de Neuchâtel. Le bureau de cette feuille indiquera.

32. On peut s'inscrire d'ici à la fin du mois, au magasin Soultzener pour la choucroûte de Strasbourg; les barils sont de 25, 50, 100 et 200 livres.

33. Bohn, chaudronnier, offre à vendre quelques fourneaux en tôle, qu'il céderait à bas prix, voulant liquider cet article.

Ortlieb, bandagiste,

34. Rue de l'Hôpital, n° 2, a reçu un envoi de bandages parisiens patentés, que leur bonne confection et leur utilité rendent entièrement recommandables. Il se charge de la réparation des anciens bandages, lave les chapeaux de feutre, les teint à neuf et les remet à la nouvelle mode.

35. Un très-grand assortiment de sacs en triége et en toile, vieux et neufs, en gros et en détail, et des vieilles fenêtres, ancien hôtel de la Balance.

AU MAGASIN DU FAUBOURG.

36. **T. Bosson,** vient de recevoir: choucroûte de Strasbourg en petits barils et au détail, harengs et morue, huile épurée du printemps préférable à la nouvelle, chandelles id. de Zurich. Ritte blanche de Bologne, 1re qualité.

37. De rencontre, un petit fourneau en catelles, à prendre sur place. S'adresser rue des Epancheurs, n° 8.

38. Il vient de paraître à la librairie **Schweighauser, J.-R. Bossard, à Vevey,** et se trouve en vente chez les principaux libraires, à Neuchâtel, chez **Ed. Klingebeil.**

NOUVEAUX PRÉCIS

DE GÉOGRAPHIE MODERNE

PAR L. HUMBERT,

instituteur au collége, école moyenne de Vevey. Joli vol. de 436 pages in-12. Cart. fr. 3»50 c.

Papeterie E. Gerster-Fillieux.

39. **Indicateur nouveau des chemins de fer, Almanach de Strasbourg** et autres p^r 1861. Cartes à jouer fines et ordinaires; toujours les emplâtres anglais pour les cors aux pieds.

40. **Jean-Baptiste Koch,** sous les Halles, à Neuchâtel, annonce au public de la ville et campagne, qu'il vient de recevoir un bel assortiment de pelles et pincettes pour cheminées, ainsi que des brosses et soufflets, chauffe-pieds, chauffe-lits et cruches, fourneaux à potager en fonte, beau choix de marmites et teuflets, articles de ménage, tels que: coutellerie, cuillers, pochons et écumoires, rôtissoires à café, fers à repasser garantis, et plaques de rechange, moulins à café, brosserie, toute espèce de fermentes pour bâtiments, clouterie et pointes de Paris; articles pour cordonniers, outils anglais pour ébénistes et charpentiers, horloges à la garantie de la Forêt noire, jolis amusements d'enfants en fer battu, cages d'oiseaux, le tout à de justes prix.

41. **M. Muller,** régleur et cartonnier, rue de l'Hôpital, n° 5, recommande à l'honorable public ses ouvrages de cartonnage confectionnés par lui même, soit cartons de chapeaux pour dames et messieurs, cartons pour couronnes d'épouses, de 1 à 5 fr., id. pour robes, châles, mouchoirs, etc. Portefeuilles pour écoliers garnis en fil de fer, id. pour dessin, encadrement des portraits en tout genre. **Il raccommode aussi les baromètres dans lesquels il s'est introduit de l'air.** Par la modicité de ses prix et la solidité de ses ouvrages, il s'efforcera de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

42. A vendre, du bon **raisiné.** S'adr. rue du Temple-neuf, n° 20, au 3me étage.

43. On offre à vendre 2 seilles à compôte. S'adresser rue du Château, n° 17.

44. A vendre environ 800 pots excellent vin rouge 1859, qu'on pourra au besoin vendre par pièces séparées. S'adr. au bureau d'avis.

45. A vendre, une bascule avec ses poids de mille à quinze cents livres. S'adr. au citoyen J.J. Comtesse, à Neuchâtel.

LIBRAIRIE DE CH. LEIDECKER

A NEUCHATEL.

Publications nouvelles:

46. **Le comte de Zinzendorf,** par Félix Bovet, 2 vol. in-8°, fr. 7.
Histoire de la prédication parmi les Réformés de France au dix-septième siècle, par A. Vinet, 1 vol. in-8°, fr. 6.
Le Canon des Saintes-Ecritures au double point de vue de la science et de la foi, par L. Gaussen, 2 vol. in-8°, fr. 1.
Veilles de la nuit, Courtes méditations pour chaque soir du mois. Trad. de l'anglais, fr. 1»50.
Jeanne l'orpheline et William Stanley. Nouvelles pour la jeunesse, par Mlle G. Revues par A. Vulliet, 1 vol. in-18, fr. 2.
Les Réformateurs avant la Réforme, XVe siècle, par Emile de Bonnechose, 2 vol, 3me édition, fr. 4.
Souvenirs de l'Afrique méridionale, par le missionnaire Schrump, 60 c.
Saint Paul. Sa double captivité à Rome. Etude historique, par L. Ruffet, in-8°, 80 c.
Almanach des Bons conseils pour 1861.
Le bon Messager pour l'an 1861.
Paroles et textes de l'Ecriture sainte, pour chaque jour de l'année 1861. 75 c.

47. A vendre deux bons chevaux de trait, bien portants. S'adr. au bureau de cette feuille

48. A vendre des noix, des poires coings et des caisses vides, chez M. Gruet, rue du Château.

49. D'occasion, au magasin de meubles d'Alphonse Borel, rue St-Maurice, un canapé, deux fauteuils, 12 chaises, couverts en velours jaune, un divan en damas de même nuance, deux tables à jeu, et une table de canapé.

AVIS IMPORTANT.

50. Mardi 23 octobre courant, à 2 heures après-midi, au local de la Bourse de Genève, aura lieu la vente d'une forte partie d'horlogerie, **environ cent cinquante pièces or et plaqué** de 16 à 20 lignes, dont portion avec double cadran et heures turques. Ces marchandises seront visibles une heure avant la vente.

Genève, 10 octobre 1860.

51. Au magasin Borel-Wittnauer, **harengs** et **morue** de la dernière pêche.

MAGASIN SPÉCIAL
de
CHAUSSURES
pour
DAMES, HOMMES, FILLETTES
et ENFANTS,
Place du Marché.

52. Mme Oehl née Jaquet a l'honneur de prévenir qu'elle a reçu ses assortiments de chaussures d'hiver qui présentent un choix considérable et varié dans tous les genres.

Dépôt de guêtres de Paris pour Messieurs, et de souliers et bottines à vis. — Caoutchoucs en gros et en détail. — Semelles diverses.

53. Chez Samuel Geissler, maître jardinier à Colombier, muscaret monstruosum, ou lilas de terre. (Les lilas de terre peuvent se planter en groupe ou en bordure). Amaryllis de St-Jaque, glayeul gandavensis dans les dernières nouveautés. Arbres fruitiers et arbres de tout genre. Une charrue Dombasle d'un versant, provenant de l'exposition de Colombier.

54. H. Zweifel, marchand tapissier, à la Grand'rue, recommande tout particulièrement à l'honorable public l'assortiment complet reçu ces derniers jours de: fauteuils, canapés, chaises, chauffeuses, chaises de piano, tabourets de pieds, commodes, secrétaires; bâtons, pommes, embrasses, patères et glands pour rideaux, ciels-de-lit, bois-de-lit, crin, plume, édredon, taies de duvets, tapis de table, descentes de lit de tous genres. Il confectionne promptement et avec solidité des matelas en crin et crin végétal, des paillasses à ressorts, etc., et se met à la disposition pour tout ce qui embrasse son état, comptant satisfaire pleinement toutes les personnes qui l'honoreront de leur visite.

ON DEMANDE A ACHETER.

55. On demande à acheter de rencontre un pupitre de bureau à 2 ou 4 places, encore en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

A LOUER.

56. A louer une chambre non meublée. S'adr. au 2me étage maison Rubeli, rue Saint-Honoré.

57. A louer, de suite, une chambre pour trois ouvriers. S'adr. rue des Frausses-Braies, n° 9, au troisième.

58. A louer, dès-maintenant, au centre de la ville une chambre garnie. S'adr. au bureau d'avis.

59. A louer, chez M. Borel, rue du Château, 20, une petite chambre meublée.

60. L'hoirie Petitpierre-Dubied offre à louer, dès le 1er novembre prochain, la maison qu'elle possède à Neuchâtel, faubourg du lac, n° 27, avec le jardin y attenant. Cette maison contient neuf pièces, plus cave, galetas, cuisine et tous les dégagements nécessaires. S'adr. dans la maison même, ou à M. H. Jacottet, avocat, à Neuchâtel,

61. On offre à louer de suite, deux chambres meublées jouissant d'une belle vue. S'adresser au quartier des Parcs, lettre B. n° 4.

62. On offre à louer une chambre meublée. S'adresser rue du Musée, n° 7.

63. De suite, une chambre et un cabinet meublés, propres et bien éclairés, avec poêle. S'adr. au 2me étage, n° 15, à la Grand'rue.

64. On offre à louer pour Noël, un logement exposé au soleil, composé d'une grande chambre à fourneau et cheminée, d'une cuisine et galetas. On ne louera qu'à des personnes soigneuses et tranquilles. S'adresser rue de Flandres. n° 7, au rez-de-chaussée.

65. A louer une grande chambre à cheminée et poêle, meublée si on le désire. S'adr. au 2me étage, maison du Cercle National.

66. A louer, de suite, un fourneau de fer avec une marmite et les tuyaux nécessaires. S'adresser chez M. Henry, pintier, au Neubourg.

67. A louer, pour le 25 du courant, une grande et belle chambre meublée se chauffant, au 1er étage. S'adresser au magasin de Ch. Basset, rue Saint-Maurice, n° 10.

OFFRES DE SERVICES.

68. Une demoiselle, pouvant fournir de bons témoignages, s'offre comme gouvernante, dame de compagnie, ou autres services analogues. S'adresser au bureau d'avis.

69. Une cuisinière et plusieurs servantes, plusieurs fruitiers et fromagers, domestiques pour la campagne, cherchent à se placer. S'adresser franco à Ch. Reber, à Agiez près Orbe.

70. Une personne de 58 ans, bonne cuisinière, cherche à se placer pour tout de suite; elle parle bien le français et a de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de cette feuille.

71. Un domestique vaudois, 22 ans, fort et robuste, habitué à soigner les chevaux, cherche pour Noël une place de cocher ou domestique de maison ou de magasin; il est pourvu d'excellents certificats. S'adr. au bureau de cette feuille.

72. Une personne, âgée de 27 ans, sachant coudre, repasser, etc., cherche une place de femme de chambre pour tout de suite ou pour Noël. S'adr. au bureau de cette feuille.

73. Un jeune homme, 18 ans, parlant et écrivant bien les deux langues, aimerait trouver à se placer pour le nouvel-an, dans une maison de commerce de la Suisse française, pour y faire un apprentissage. S'adr, à Mlle Elisabeth Burgener, à Gorgier.

74. Une jeune personne de bonnes mœurs et d'un caractère doux, désire se placer dans une maison particulière comme femme de chambre. Elle parle un peu le français et sait très-bien faire tous les ouvrages à l'aiguille. S'adresser au bureau d'avis.

75. Une domestique allemande, 27 ans, porteuse de bons certificats, aimerait se replacer de suite; elle sait faire un bon ordinaire, ainsi que tous les ouvrages d'un ménage. S'adr. chez M. Henry, au Neubourg, n° 2.

76. Une fille de 25 ans, sachant bien soigner un ménage, désire se placer tout de suite. S'adr. chez Mad. Ulmann, n° 4, rue de la Poste.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

77. On demande pour entrer de suite, une fille sachant soigner un ménage. Le bureau d'avis indiquera.

78. On demande pour de suite une apprentie tailleuse, sachant déjà coudre. S'adresser à Adeline Besson, tailleuse, à Cortaillod.

79. On demande pour Yverdon, un domestique jardinier, sachant conduire les voitures et soigner les chevaux. S'adr. pour les renseignements à M. de Pury-Perrot, escalier du Château n° 1, à Neuchâtel.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

80. On a trouvé une broche. S'adr. rue du Panorama, 4, 1er étage.

81. Trouvé, mercredi 17 au soir, à la gare d'Auvernier, une bourse renfermant quelque argent. La réclamer chez le citoyen David-Henri Pettavel, à Bôle, aux conditions d'usage.

82 Trouvé il y a quelque temps un parapluie près la gare d'Auvernier. Le réclamer à Jacob Stauffer, à Auvernier.

83. Les personnes qui pourraient avoir réclamé pendant les vendanges 1859, 4 gerles marquées à feu J P C, sont priées d'en informer H. Banderet, à Colombier.

84. Trouvé, à la rue des Halles, un mètre en bois; le réclamer rue des Moulins n° 3, au 1er étage.

AVIS DIVERS.

85. On demande à emprunter, pour le 10 novembre prochain, si possible, fr. 4000, sous l'hypothèque en 1er rang, de 20 ouvriers environ de bonnes vignes situées dans le district de Boudry. Le bureau de ce journal indiquera.

86. Les parents qui désirent, pour la prochaine année scolaire, faire entrer leurs enfants dans la 4me classe du collége latin, sont prévenus qu'une leçon préparatoire sera donnée, dès la rentrée après les vacances des vendanges, au Gymnase, par M. le professeur Prince. Les inscriptions se font jusqu'au 1er novembre chez M. Larsche, inspecteur.

87. **Pension et logis** pendant les vendanges et après, chez P. Zurcher, confiseur, à Colombier.

Municipalité de Neuchâtel.

AVIS.

88. ☞ Le public est informé que la mise du ban des vendanges est fixée au mercredi 24 courant. — Il est rappelé aux propriétaires de vignes que les vignes doivent être fermées après la récolte. *La direction de police municipale*

Leçons d'allemand pour dames.

89. Une jeune dame allemande, habitant Neuchâtel depuis quelques années, désire donner des leçons de langue allemande à des dames ou enfants. S'adr. à Mad. Rose-Elise Lips, rue du Musée, 4, à Neuchâtel.

90. Une jeune fille qui doit se rendre à Hambourg à la fin de ce mois, désirerait trouver une compagne de voyage. S'adr. à Mad. veuve Sophie Dupuis, maison Caumont, rue des Moulins.

91. Quelques jeunes filles de 12 à 14 ans pourraient se placer comme apprenties dans la fabrique d'horlogerie du Plan (près Neuchâtel). Elles seraient payées à la journée. S'adr. pour les conditions, à M, D. Perret fils, au Plan.

92. Dans une maison bien située, à Colombier, on prendrait en pension des personnes qui aimeraient y faire un séjour plus ou mois long. Pour des renseignements ultérieurs, s'adr. par écrit, au bureau de cette feuille.

93. Une brave famille de Berne demande en échange un garçon ou une fille. S'adr. chez M. Bovet tapissier, Croix-du-Marché, à Neuchâtel.

94. Depuis six ans il existe à Zurich un pensionnat de jeunes filles, dirigé par M. le docteur et professeur Kapp et par son épouse et ses filles. M. et Mmes Kapp, originaires de Prusse, sont aptes à former leurs élèves, par la théorie et par la pratique, à la connaissance du meilleur langage allemand, en même temps qu'à les développer dans les diverses directions d'étude appropriées à l'éducation féminine. Leur établissement offre toutes les garanties désirables sous le rapport religieux et moral. De nouvelles élèves y seraient admises dès le 15 octobre. Pour des renseignements plus détaillés, les parents peuvent s'adresser à M. et Mme Wavre-Chatelain et à M. et Mme Jacottet-Favarger, à Neuchâtel.

95. Une tailleuse nouvellement établie en cette ville, se recommande aux personnes qui pourraient lui donner de l'occupation S'adr. chez Mme Hunziger, n° 3, près la chapelle catholique.

Avis aux émigrants.

96. Départs réguliers, tous les 8 jours, pour New-York, et tous les quinze jours pour la Nouvel-Orléans, La Plata (Buénos-Ayres), Santa-Fé, Saint-José, et pour l'Australie, par navires à voiles et par bateaux à vapeur, partant du Hâvre, de Bordeaux, d'Anvers, de Rotterdam et de Brêmen. Prix fixes depuis **Bâle** tout y compris. S'adresser, franco, à G.-Fr. Lips, avocat, rue du Musée, 4, à Neuchâtel, ou à J.-P. Delachaux-Zeller, négociant-commissionnaire, rue des Terraux, Chaux-de-Fonds.

97. Jaques Pascalin, serrurier, prévient l'honorable public qu'il a pris la suite de l'établissement de M. Joux, à Colombier; il se recommande pour tous les ouvrages concernant son état; il espère mériter, tant par la modicité de ses prix que par la bienfacture de son travril, la confiance qu'il sollicite.

PAR ADDITION.

98. Les montes de mobilier de l'hoirie Petitpierre-Dubied, faubourg du lac, n° 27, continueront jeudi prochain 25 octobre, à 9 heures du matin. On vendra toute espèce d'objets, tels que bureau, tables, chaises, linge de lit et de table, batterie de cuisine, etc., etc.

99. Un jeune homme âgé de 22 ans, cherche pour le plus vite une place de valet de chambre, ou de cocher; il connaît parfaitement son service, et est muni de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

100 Une jeune fille, bernoise, parlant passablement le français, cherche à se placer pour Noël en qualité de bonne ou pour tout faire dans un ménage. S'adr. à Mme Julie Montandon, rue du Château.

PRIX DES DENRÉES

au marché de Neuchâtel du 18 *octobre* 1860.

Pommes de terre nouvelles, le boisseau	fr. 1 30
Haricots verts, légume, le boisseau	1 50
Pommes, la gerle	5 —
Carottes, le boisseau	90
Poires, la gerle	6 —
Noix, le boisseau	2 30
Grus et habermehl, le boisseau	6 —
Raves, le boisseau	75
Choux, le quarteron	2 70
Œufs, la douzaine	75
Lard la livre	90
Beurre en livres	1 15
Beurre en mottes	1 05
Miel, la livre	1 25
Raisin, la livre	20
Châtaignes, le boisseau	6 —

Nombre de chars pesés au poids public.
Foin, 4 chars, fr. 3»20 le quintal.
Paille, 22 chars, fr. 3»80.

La toise de sapin	Fr. 32
» de foyard	47

BULLETIN DES CÉRÉALES.

MARCHÉ DE NEUCHATEL, 18 octobre 1860

Froment	le boisseau	fr. 3»40	à fr. 5»—
Seigle	»	» 2»50	à » 3»—
Orge	»	» 2»50	à » 2»80
Avoine	»	» 1»65	à » 1»85

Munich, 13 octobre. — Froment (Waizen), le scheffel, prix moyen, fl. 23»— kr.
Hausse: fl. 0»16 *kr.*

Lindau, 13 octobre. — Epeautre (Kernen), le scheffel, prix moyen: fl. 26»32 kr.
Baisse: fl. 0»52.

Berne, 16 octobre. — Epeautre, (Kernen) le viertel, prix moyen: fr. 4»07.
Hausse: fr. 0»06.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL.

PROMESSES DE MARIAGE.

Auguste-Louis Barbezat, menuisier, du Grand-Bayard, et Rose née Borel, veuve de Pierre-Alexandre-Albert Fœzely, tous deux domiciliés à Neuchâtel.

Jean-Samuel Brünner, garde-municipal, zurichois, et Marie Biedermann, tous deux domiciliés à Neuchâtel.

Henri-Louis Monard, tailleur d'habits, de l'état de Neuchâtel, domicilié à Lyon, et Annette Quenin, domiciliée à Oullines, département du Rhône (France).

Jean-Pierre-François-Célestin Dessaules, horloger, de Saules et Neuchâtel, et Julie-Sophie née Daunier, veuve de Philibert Bille, tous deux domiciliés à Neuchâtel.

NAISSANCES.

Le 8 Octobre. Julie-Anna, à Jean-Symphorien Sevestre et à Anna-Charlotte née Juvet, français.

Le 13. Rose-Adèle, à Henri-Ferdinand Gacon et à Charlotte-Sophie née Sunier, de Neuchâtel.

Le 13. Julie-Henriette, à Samuel-Henri Feissli et à Lucie-Henriette née Neuenschwander, bernois.

DÉCÈS.

Le 11 Octobre. Marie-Esabeau née Bedaux, 72 ans, 7 mois, 27 jours, épouse de Frédéric-Auguste Matthey, du Locle.

Le 16. Françoise née Pierre, 87 ans, 4 mois, 4 jours, veuve de Abram-Louis Gacon, de Fresens.

Le 18. François Matthey-Doret, 74 ans, veuf de Julie née Montandon, du Locle.

Le 18. Uranie née Gross, 42 ans, 10 mois, 5 jours, épouse de Charles-Philippe Ecuyer de Vernéaz.

Dons pour les inondés.
De Mad. P. 5 fr. — Total fr. 82»50.

BULLETIN.

Paris, 17 *octobre.* — Une dépêche de Madrid, datée du 17 octobre, annonce que la reine Isabelle II est revenue de l'excursion qu'elle faisait en Espagne. Au moment où S. M. passait à la Puerta del Sol, un jeune homme a tiré sur elle un coup de pistolet. Heureusement que l'arme a raté. On croit que cet individu est fou.

Berlin, 17 *octobre.* — On apprend ici de bonne source que l'ambassadeur russe à Turin a été rappelé et que le prince Gortschakoff a fait remettre à l'ambassadeur sarde à St-Pétersbourg ses passeports

Berlin, 17 *octobre.* — D'après la *Gazette de Prusse,* l'entrevue de Coblence a consolidé et assuré les relations cordiales entre la Prusse et l'Angleterre. Plus la situation du système des Etats de l'Europe est compliquée en ce moment, plus et grande la satisfaction de pouvoir constater cette entente réciproque de vues et d'opinions sur les grandes questions pendantes. L'article du journal prussien se termine par ces mots: « Tandis que l'entrevue qui aura lieu à Varsovie prouve la bonne entente de la Prusse avec ses voisins, l'heureux résultat de la conférence de Coblence montre que la Prusse sait soigner les intérêts de haute importance qui l'attachent à l'Angleterre. »

Paris, 19 *octobre.* — Les dernières nouvelles annoncent que l'Autriche concentre beaucoup de troupes sur ses frontières du Pô. Les Piémontais étant obligés d'en faire autant, plusieurs divisions dont Naples était la destination ont reçu un contre-ordre.

Paris, 16 *octobre.* — D'après des lettres de Naples, le vice-amiral français, M. Le Barbier de Tinan, aurait formellement refusé de reconnaître le blocus de Gaëte, déclaré par les Piémontais.

NEUCHATEL.

— Mercredi soir, entre 9 et 10 heures, une vaste lueur planait sur le Jura, au nord de la ville, et annonçait un incendie. Ce malheur frappait le village des Hauts-Geneveys, où sept maisons ont été réduites en cendres en dépit du dévouement des travailleurs et des nombreux secours arrivés de tous côtés. La pompe de la ville, partie à la première nouvelle du sinistre, a pu se rendre très-utile. On dit que deux hommes, montés sur un toit pour lutter contre le feu, sont tombés dans la rue et ont été relevés sans connaissance; l'un deux est mort dans la nuit. Des bestiaux sont restés dans les flammes. On croit que le feu a pris dans un débit de boissons.

ETRANGERS, du 17 au 19 octobre 1860.

Hôtel des Alpes.

MM. Cataille, Besançon.—Bricout, Paris.—Plantamour, Genève.—Kraus, Francfort.—Montandon, St-Imier. — A. Meyrat, id.—Kelso et famille, Angleterre. — Mad. Utterson et famille, id.— R. de Lézary, Orléans.— F. Grullet, Paris. — Mlle Delamaux, Lyon. — M. et Mlle Hartmann, Lucerne.—Ed. Tugginer, Soleure.—le baron Deurbroux, France.— W. Fraisse, Lavaux. — M. et Mad. C. Vaucher, Fleurier.—T. Sanvoisin, Paris.— E. Burkardt et famille, Bâle.— de Tronchin, id. — Mad. Watter et fils, Berne.— Sachs, Francfort.—Le baron de Ehrenborgh, Suède.—Le baron de Dahlskjold, id.—Arentz, id. — Zehnder, Schaffouse.— Clavel, Genève. — de Brégans, Châlons. — C. de Vernon, id.—G. Bresson, Verviers.

Hôtel du Commerce.

MM. D. Fradervaud, Lausanne. — M. et Mad. Benoit, Romont.—M. et Mad. de Wagner, Berne.—M. et Mad. J. Ducret, Genève.—M. et Mad. Dubois, Paris.—Jalus, Aix. —Praromont, id.—Meyer, Oftringen.—Marti, id. — Wertlin, Zofikon. — L. et S. Lob, Avenches. — T. Mattmann, Lucerne. — Wentzel, Berlin.—Blonet, Paris. — Næf, Genève.—Guter, Zurich.—Martin, Couvet.—Sommer, Berne. —Bormef, id.— Fetscherinn, id.— Lebet, Buttes.— Vaucher, Fleurier.—Fries, Zurich.—Helfenberger, Gossau.— Blank, Nuremberg. — Bourgeois, Genève. — F. Barbier, Besançon.— Vautier, Grandson.— Jaccard, Sainte-Croix. — Petitpierre, Neuchâtel. — Borel, Couvet. — Bernoulli, Bâle.

Hôtel du Faucon.

M. et Preiswerk, Bâle.— MM. Scott-Douglas, Londres. —Verdelet, Paris.—Poullot, id.—Franke, Offenbach.—J. Rudin, Bâle. — Muller, Granges. — Pone, Besançon.— J. Eternod, La Sarraz.—Rittener, Lausanne.—J. Milback et famille, Angleterre.—Cornet, France.—Dumoulin, Paris. —Ackerman, id.—Montandon, Locle.—Wagener, Berlin. —André, Paris.—Mayat, Lyon.—Chauffard, Suisse. — P. Schlosser, Strasbourg.—Mad. Hausler-Blœsch, Zurich.— Mad. Moser, id.

Hôtel du Lac.

Mad. Pezold, Lausanne. — Mad. Vatel, Couvet. — MM. Guy, Côte-aux-Fées.—Castella, Fribourg.—Dubey, Gletterens.—M. et Mad. Brown, Angleterre.—Seiler, Zofingue. —Schokorsky, Pologne.—M. et Mad. de Narmann, Hambourg.—E. Nicola, Lahr.—Bourkardt, Zurich. — Bucher, Schwitz.—Mesd. Droz, Bullet.—Brown, New-Jersey.—J. Salquin, France.—Fossé, id. — B. Camossi, Airolo. — C. Gaensten, Mannheim.—J. Payer. Lucerne. — J. Hatfield, Angleterre.—Dabb, Londres.—Payton, Bath. — Fr. Vere, Milan.—Baumann, Olten.—Forni, Bedretto.—J. Franck, Lyon.—Uster, Baar.—Utinger, id.